



## Charte de conduite éthique du Sportif de Pleine Nature

### → *Envers la population : respect et discrétion*

- Respect des mœurs et coutumes. Pas de tenue considérée comme provocante dans la zone fréquentée  
(Ex : shorts ou débardeurs pour les femmes en pays musulmans)
- L'attitude qui prévaut est celle du visité et non du visiteur
- Respect des religions
- Courtoisie
- Cadeaux adaptés et utiles (ex. Mieux vaut donner des crayons et du papier aux enfants que des bonbons ou de l'argent qui créent de mauvaises habitudes)
- Informer les élus et les populations des parcours et activités projetées sur leur territoire
- Ne pas effrayer les populations non averties et notamment les enfants
- Ne pas endommager les installations locales souvent fragiles et peu adaptés à des poids occidentaux ou à des passages de matériel roulant (ponts de bois, aides diverses à franchissements)
- Ne pas toucher aux moyens de pêche, de chasse, de protection mis en place par les populations locales
- Lutter contre tout comportement sectaire ou dévalorisant
- S'opposer à tout comportement dégradant ou dévalorisant
- Ne pas tenir de propos choquants, notamment dans les bivouacs et partout où l'intimité des conversations n'est pas absolue
- Respect de la propriété privée et publique
- Fermer les clôtures après passage
- Signaler les sources de danger
- Veiller à ce que les manifestations et activités sportives aient des retombées positives pour les territoires et leurs habitants



### → **En pleine nature : Le sportif de pleine nature ne laisse aucune trace de son passage**

- Ne rien jeter qui ne soit pas rapidement biodégradable (métal, plastiques mais aussi vêtements, ou papiers et même pelures d'oranges, voir document en annexe)
  - Montrer l'exemple en récupérant les déchets abandonnés par d'autres sachant que « Les déchets attirent les déchets ».
  - Toujours effectuer ses besoins naturels loin d'un cours d'eau et en dehors du lit des rivières et torrents
  - Toujours enterrer le papier toilettes ou le brûler.
  - Ne pas utiliser de détergents ou savons dans l'eau. Toilette, lessive, vaisselle doivent être effectués à l'écart du cours d'eau, et rincés sur le sol qui filtre les produits.
  - Faire respecter ces règles aux autres sans agressivité avec courtoisie et une volonté didactique.
- 
- Recenser, valoriser et protéger toute découverte patrimoniale
  - En escalade, en spéléologie, en canyoning, minimiser l'impact des équipements, les récupérer et ne laisser aucune trace de passage.
  - Vigilance absolue sur les risques d'incendie :
    - Ne jamais faire de feu en période de sécheresse
    - Veiller le feu en permanence
    - Ne quitter un lieu de bivouac qu'après avoir copieusement noyé le feu
    - Ne jamais oublier que le vent peut se lever
    - Ne jamais oublier que le feu peut se propager par les racines, sous terre
    - Ne pas prélever d'espèces végétales
  - Ne rien emporter de ce qui appartient à la nature
    - Coraux
    - Espèces protégées
    - Plantes
    - Eté même le bois mort dans les parcs naturels et réserves

### → **Envers les animaux : bienveillance**

- Ne jamais détruire de vie animale.
- Ne jamais détruire les habitats des animaux
- Se tenir à l'écart des jeunes animaux
- Ne pas effrayer les animaux
- Signaler les animaux blessés
- En compétition, mettre le respect de l'intégrité physique de l'animal « équipier » en priorité absolue.



**→ Envers soi-même : Le sport de pleine nature est aussi un sport de pleine santé.**

Le sportif de pleine nature s'interdit tout comportement préjudiciable à son intégrité physique  
Il refuse :

- Toute prise de risque exagérée et inutile
- Toute prise de substance dopante
- Toute aide médicamenteuse
- Tout effort démesuré, mal préparé et donc préjudiciable.

Il adopte les comportements sécuritaires :

- Nécessité absolue de recueillir les informations sur les dangers climatiques et objectifs climatiques (montée des eaux, dangers orageux, marées, courants, éboulements)
- Port de casque dans les activités à risque
- Nécessité d'une trousse de secours adaptée
- Il est conscient de son niveau

**→ Envers les autres sportifs concurrents : Le sport de pleine nature est un sport d'entr'aide**

La sécurité prime le résultat :

- Vigilance sur la sécurité des autres concurrents

Dès qu'il a le moindre doute le sportif de pleine nature se porte à l'aide des autres concurrents

- Il intervient sans mettre sa propre sécurité en jeu
- Il donne l'alerte
- Il mobilise les autres concurrents
- Il ne repart que lorsque la sécurité est assurée
- Il détermine le temps qu'il a perdu sans cette action
- Il signale à l'organisation les dangers potentiels observés



**Degré de biodégradabilité de divers déchets**

PAPIER – JOURNAL – MOUCHOIR PAPIER	3 MOIS
TROGNON DE POMME	3 MOIS
CIGARETTE SANS FILTRE	3 MOIS
PELURE D'ORANGE	6 MOIS
ALLUMETTE	6 MOIS
PAPIER DE BONBON	6 MOIS
PAPIER GRAS PARAFFINE	1 AN
FILTRE DE CIGARETTE	DE 1 A 2 ANS
BOITE DE CONSERVE	DE 2 A 5 ANS
BRIQUE EMBALLAGE EN CARTON	5 ANS
CHEWING GUM	5 ANS
COUCHE CULOTTE	5 ANS
CONTAINER PLASTIQUE	50 A 80 ANS
CANETTE ALUMINIUM	DE 10 A 100 ANS
POT DE YAOURT	DE 100 A 1000 ANS
SAC EN PLASTIQUE	DE 100 A 1000 ANS
POLYSTYRENE	1000 ANS
VERRE	4000 ANS